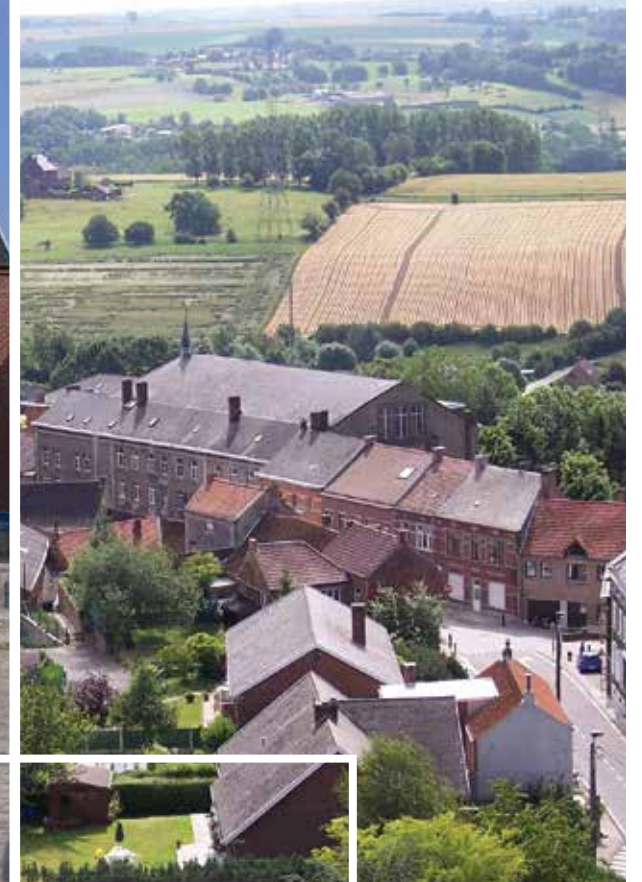


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2013



n°116

sommaire



RURALITÉ



SPORTS



CPAS

EDITO

Visite du laminoir NLMK à Ittre

La direction de NLMK nous a invités à une visite impressionnante du laminoir situé au Nord de notre commune. Nous avons découvert un outil sidérurgique moderne et performant, soucieux de la sécurité des travailleurs et du respect de l'environnement, qui apporte une valeur ajoutée importante à notre région.

Spécialiste des fines épaisseurs, l'usine produit des plaques d'aciers dans une gamme d'épaisseur allant de 3 à 120 mm réputées pour leur qualité de surface et leur homogénéité. Ces tôles sont le fruit d'un grand savoir-faire conjugué à un outil de production unique : le train quarto réversible et le train finisseur à quatre cages indépendantes

Les récents investissements, l'installation de refroidissement accéléré pour la trempe directe et la toute nouvelle unité complète de trempe permettent au laminoir d'Ittre de se positionner comme un acteur incontournable sur les marchés de niche des tôles à tubes, des aciers résistant à l'abrasion (Quard) utilisés par exemple pour la

construction des bennes de camion et des aciers à haute limite d'élasticité (Quend).

L'usine exporte 30 % de sa production de 750.000 tonnes en dehors de l'Europe. Elle emploie 594 travailleurs dont le tiers est issu du Brabant wallon.

L'Union des Villes et des Communes Wallonnes (UVCW) tire la sonnette d'alarme :

La situation financière des communes deviendra très critique suite aux transferts de dépenses de plus en plus importants du fédéral vers le communal.

La contribution des communes aux zones de police et aux services d'incendie ne cessent d'augmenter.

Les CPAS sont de plus en plus sollicités suite à la dégressivité dans le temps des allocations de chômage.

La présence de la prison sur notre territoire engendre des coûts de fonctionnement supplémentaires importants pour notre zone de police : les transferts des prisonniers vers les juges et les substituts d'une part et vers les hôpitaux d'autre part sont assurés par nos policiers, aux frais des communes de Tubize, Rebecq, Braine-le-Château et Ittre. Le Ministère de l'Intérieur n'a pas intégré dans le financement de notre zone de police les frais engendrés par les nombreuses missions imposées à nos policiers à la prison d'Ittre.

Il est important que les communes soutiennent l'UVCW dans son interpellation du fédéral. De plus à Ittre nous rechercherons des solutions pour que ce poids financier transféré aux communes ne retombe pas sur les épaules du contribuable.

> Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre



RURALITÉ

BALADE DES OISEAUX

Par un temps de canard, une vingtaine de personnes se sont données rendez-vous à la Capitainerie pour aller voir les oiseaux aquatiques.

Après un petit déjeuner copieux avec des produits de la ferme (merci Mr et Mme De Bie), nous voilà parti à la découverte de la héronnière du bief 31 mais au passage aussi les nouveaux nids de cormorans, les canes et canetons, oies, foulques macroules, poules d'eau, bernaches du Canada, mouettes d'Egypte, et magnifiques grèbes huppés.

Et tout cela sans une goutte de pluie.

Merci aux guides de Natagora.



MARCHÉ FLEURI

Depuis cinq ans, le service travaux organise le marché fleuri de Virginal. C'est maintenant bien inscrit dans la tête des Ittrois. Encore une fois, vous êtes venus nombreux apprécier le choix de fleurs. Le service travaux s'est une fois de plus illustré en garnissant les jardinières.

En plus cette année, un stand commun du Plan communal de la Nature (PCDN) et de la société Royale horticole de Virginal proposant des explications, de la documentation et des graines sauvages.



COMPTAGE DES HIRONDELLES

Notre action « hirondelles » continue. Envoyez-nous vos photos d'hirondelles et vos coordonnées à l'adresse ruralite@ittre.be. Le week-end du 22 et 23 juin est consacré par les associations de protection de la nature au comptage des hirondelles. Visitez le site www.ittre.be pour plus d'informations.



Merci à M^{me} Patricia Gossiau

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Ruralité



RAPPEL AUX HABITANTS

Comme suite à la plainte de riverains, nous vous rappelons par la présente qu'en vertu de l'article 18 (bruit d'appareils ou de véhicules) de la section 3 concernant la lutte contre le bruit, le Règlement Général de Police de notre commune stipule en son paragraphe 2.2 ce qui suit:

Il est interdit d'employer des tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre,

- en semaine après 20 heures et avant 8 heures,
- le samedi après 19 heures,
- les dimanches et jours fériés.

Afin d'assurer la quiétude de toutes et de tous, nous vous remercions d'avance de votre civisme et de votre compréhension.

Pour information, le règlement général de police est consultable sur notre site internet www.ittre.be

> **Le Collège communal**



GRAND CONCOURS-PHOTOS À ITTRE !

Dans le cadre de son **Plan Communal de Développement de la Nature**, votre commune vous invite à participer à son grand concours-photos sur le thème de la Nature.

Pour nous aider à renouveler notre regard sur la belle Nature qui nous entoure, le thème du concours-photos de cette année s'intitule simplement « La Nature, beauté au quotidien ». Que ce soit pour le détail d'un bourgeon ou pour un paysage grandiose, montrez-nous ce qui, dans la Nature, fait pétiller vos yeux et bouleverse votre cœur.

Le concours est réservé aux habitants de la commune quel que soit leur âge (il y a une catégorie spéciale pour les enfants de moins de 12 ans) ; trois photos peuvent être soumises au jury ; ces photos doivent avoir été prises sur le territoire de la commune sur un sujet ittrois.

Le jury sera composé de photographes professionnels non-ittrois ; ils choisiront la meilleure photo dans cinq catégories différentes : paysages, détails, faune, flore et abeilles. Une catégorie est réservée aux photographes en herbe de moins de 12 ans et un prix du public sera décerné à la Saint-Rémy. La catégorie abeilles est proposée par Ittre, commune Maya.

Le concours est ouvert dès maintenant et se clôturera le 15 septembre à minuit ; les résultats seront proclamés le dimanche 29 septembre à la Saint-Rémy.

Les lauréats recevront leur photo gagnante encadrée en format 50 x 70 et les sept photos gagnantes seront affichées en grand format dans le centre d'Ittre à partir du mois d'Octobre.

L'inscription se fait à l'adresse : ruralite@ittre.be

Le règlement complet (consultable sur www.ittre.be) et le téléchargement des photos se feront en ligne sur le site de la ruralité d'Ittre (en construction) dont nous vous fournirons l'adresse directe dans le courant du mois de juin.

Que la participation à ce concours vous apporte beaucoup de plaisir et de joie !

> **Pour le PCDN**





TRAVAUX

MIEUX ACCUEILLIR LES HABITANTS

En prenant en charge l'Etat civil, j'ai de suite été interpellé par le personnel ; qui rêvait de mieux accueillir nos habitants dans une ambiance sympathique où le citoyen se sentaient les bienvenus dans leur maison communale.

Ils avaient les idées, le personnel communal les compétences et à moi de tirer mon plan pour leur fournir le matériel et les matériaux.

Ainsi commence le grand chambardement : les menuisiers, l'électricien, les peintres tout le monde s'y est mis pour rendre ces bureaux plus conviviaux mais aussi plus fonctionnels avec de grands espaces de rangement et tout cela sans que les habitants en subissent les conséquences.

Un grand coup de chapeau à Joël Ducochet, Tom Tadjé, Giulo Versolato, Eric Vanderstokken, Claude Berckmans et Dany Degrève pour le beau travail effectué.

Ce fut aussi un plaisir pour moi de rencontrer les souhaits d'un service qui est aux premières loges de l'accueil de nos concitoyens et qui par leur expérience, leur gentillesse et leur serviabilité donne à notre commune un véritable visage humain.



RÉFECTION DE LA RUE MON PLAISIR

Un problème d'écoulement des eaux se posait au bas de la rue Mon Plaisir, un travail de réfection a été réalisé afin de résoudre ce problème.



RUE DES ÉCOLES

Un travail d'urgence a dû être réalisé par le service travaux car il existait un risque d'effondrement de la voirie.



ESPACE POUR LES RUCHES À BAUTHIER

A la demande des nombreux « élèves apiculteurs » deux ruches ont été installées. Un socle en béton a été posé mais aussi des barrières de protection très naturelles. Des abeilles heureuses de pouvoir profiter de toute la diversité du Parc Bauthier.

Plusieurs demandes d'installations de ruches privées ont également été autorisées par le Collège communal



SALLE DE HAUT-ITTRE

Réfection de la Salle de Haut-Ittre. Notre personnel communal a œuvré pour donner un petit coup de jouvence à la salle de Haut-Ittre.



VENTE DE BOIS COMMUNAL

Un beau succès pour la vente de bois provenant des talus communaux. Plus de 7000 € de rentrées.

> **Christian Fayt,**
Echevin des Travaux et de l'Etat civil



RUE HAUTE : UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR LES RIVERAINS

Il y a quelques mois nous vous annoncions la mise en stationnement limité à 30 minutes de la rue Haute ainsi que la création de cartes de riverains pour les habitants de la rue.

Aujourd'hui c'est chose faite.

Si vous êtes habitant de la rue Haute et que vous n'avez pas encore rentré votre demande de carte à l'administration communale, je vous invite à le faire rapidement pour que vous puissiez bénéficier des mêmes avantages que chaque riverain.

Nous espérons par cette mesure apporter une solution durable et efficace aux problèmes de stationnement rencontrés par les habitants de la rue Haute.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Mobilité



LA BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL : UNE CAVERNE D'ALI BABA

Pourriez-vous imaginer en montant les marches de l'ancienne maison communale de Virginal et en poussant la porte de la bibliothèque, que vous allez découvrir près de 4 500 bandes dessinées et quelques 13 500 livres ? Une vraie caverne d'Ali Baba !!

Que vous soyez tout petit ou beaucoup plus grand, gourmand, curieux, romantique, sérieux ou tout cela à la fois, vous trouverez votre bonheur en parcourant les coins et recoins de cette bibliothèque inattendue. Michèle Detrie et Gisèle Brancart aidées par Patricia Mayens et Fabienne Ost vous y accueillent avec compétence et enthousiasme le mercredi après-midi de 16h30 à 18h00 et le samedi matin de 9h30 à 12h00.

En 2008, Michèle Detrie a pris la relève de Christiane et Pierre Van Heymbeeck qui, depuis 1998, avaient investi une formidable énergie à agrandir les lieux et à structurer toutes ces richesses notamment au niveau informatique.

Vous y trouverez un accueil chaleureux certainement mais aussi une écoute respectueuse de chacun. « Le but est de lire », en proposant donc à chacun ce qui lui convient tout en lui faisant découvrir d'autres horizons : un service sur mesure pour les lecteurs assidus, débutants ou simplement à la recherche de nouvelles découvertes.

Un coin « Chouchous » vous attend : les coups de cœur, les livres oubliés, les ouvrages de saisons (confitures ou champignons, ...) ou derniers prix littéraires.

Avec les 1359 lecteurs inscrits, les livres circulent énormément, même en dehors de notre village puisque Michèle Detrie en fait bénéficier les patients que son métier de kiné amène à soigner. Et cela sans compter les enfants de nos écoles accueillis lors de permanence supplémentaires deux fois par mois.

C'est une chance inestimable pour notre commune de bénéficier de deux bibliothèques si riches, très différentes certes mais parfaitement complémentaires et surtout animées par des passionnées de lecture.

N'hésitez pas à en franchir leur porte. A Ittre comme à Virginal, vous y trouverez un accueil chaleureux et de précieux conseils.

> **Hélène de Schoutheete,**
Echevine de la Culture





COLLECTE 2013 DES BÂCHES AGRICOLES

ORGANISÉE PAR L'INTERCOMMUNALE DU BRABANT WALLON (IBW)

avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement ainsi que des communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte

QUAND ET OÙ ?

Du mercredi 12 au mercredi 19 juin 2013 inclus (attention, dans la mesure du possible, merci d'éviter les dépôts de bâches le samedi 15 juin !)

- Pour les parcs à conteneurs de l'IBW : de 11 h à 17 h

POURQUOI ?

Les bâches agricoles sont encore trop souvent brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux,...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il fallait donc agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrudation, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles, etc.



CONSIGNES À RESPECTER

Attention, vous avez un rôle important à jouer ! La qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement.
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières (ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...)
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.
- **les ficelles à ballot ne sont pas reprises**

En respectant ces consignes, vous garantisiez un recyclage de qualité.

Les préposés des parcs à conteneurs ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

> **Daniel Vankerkove, Vice-Président de l'I.B.W**

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

IBW - Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles

- Tél. : 0800/49.057
- valmat@ibw.be

ou dans tous nos parcs à conteneurs.



L'ÉTÉ DE NOS ENFANTS

Impossible de ne pas s'y retrouver dans le programme tout en couleurs proposé cette année encore par l'administration communale...

Des activités diversifiées sont en effet proposées à nos enfants durant tout l'été :

Les deux premières et les deux dernières semaines (du 1 au 12/7 et du 19 au 30/8) les enfants de 2,5 à 12 ans (domiciliés ou inscrits à l'école dans l'entité) participeront au « **grand Baz'Art** », thème de nos Animations Vacances .

Au programme : des jeux, des grands jeux, des ateliers culinaires, de la créativité, des chants et des danses, des moments d'amitié partagée, des excursions, la piscine (1x par semaine), des histoires.

Les 5 semaines intermédiaires, ils participeront, au choix, à l'accueil « simple » organisé à la Maison Chabeau et/ou à l'un des nombreux stages organisés en partenariat avec la commune comme, par exemple, le stage cinéma proposé aux 6/8 ans ou aux 8/12 ans par l'Art qui show, le stage de tennis multisport organisé par le Tennis club d'Iltre pour les 5/12 ans, le stage pâtisserie en néerlandais et sport proposé par Harmonie DSC aux 6/12 ans...

Pas de quoi s'ennuyer cet été à Iltre...

> **Richard Flandroy, Echevin de l'Extrascolaire**



L'ARBRE À MOTS

Depuis vendredi dernier vous pouvez admirer le long du Pré de l'Aite d'élégantes silhouettes de pierre et de métal réalisées par Catherine Piret.



Cette artiste enthousiaste aux multiples talents expose ses œuvres monumentales le long du Pré de l'Aite, dans le Parc Bauthier et dans les salons de l'Espace Bauhier où sculptures et peintures se répondent harmonieusement.

Je vous invite à venir découvrir cette artiste et plus particulièrement une de ses œuvres : l'Arbre à mots.



Cette sculpture se trouve à l'entrée du sentier qui vous conduit à Bauthier depuis le centre du village.

Discrètement posé sur une petite placette, l'Arbre à mots vous attend et vous invite à venir accrocher à ses branches un souhait, une demande, une pensée, un secret...

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**



FANCY-FAIR À L'ÉCOLE COMMUNALE D'ITTRE

Ce samedi 25 mai, l'école communale « Les longs prés » organisait sa traditionnelle Fancy-fair sous un soleil radieux. Petits et grands ont pu profiter d'un spectacle rythmé sur le thème des « tubes de l'été ». Soleil, boissons rafraîchissantes et petite restauration, rien de tel pour profiter pleinement de cette journée dédiée aux enfants, fiers de montrer leurs prestations devant un public bien garni. Avec plus de 700 entrées, l'équipe éducative est ravie de cette dernière édition ! Et comme de coutume, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

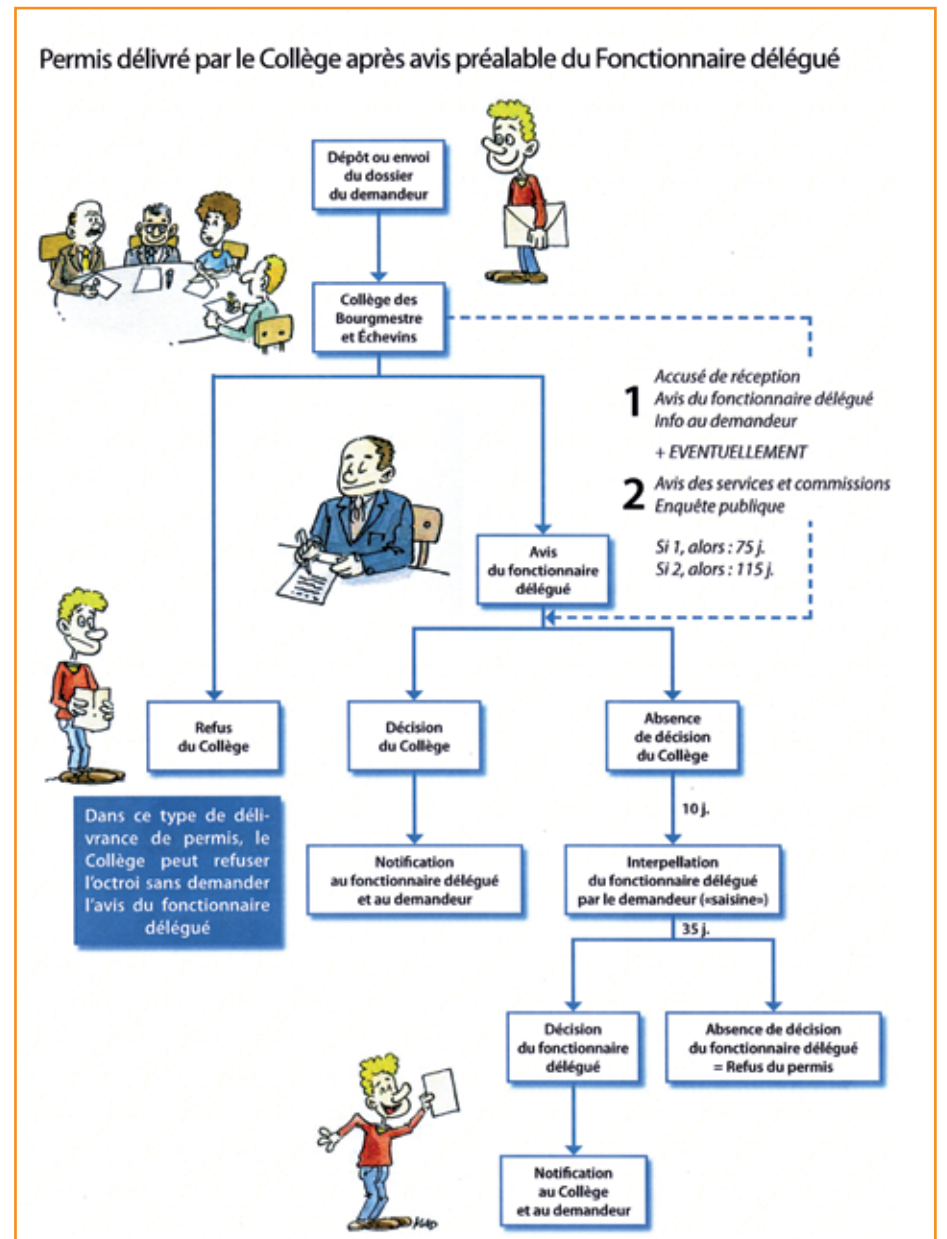
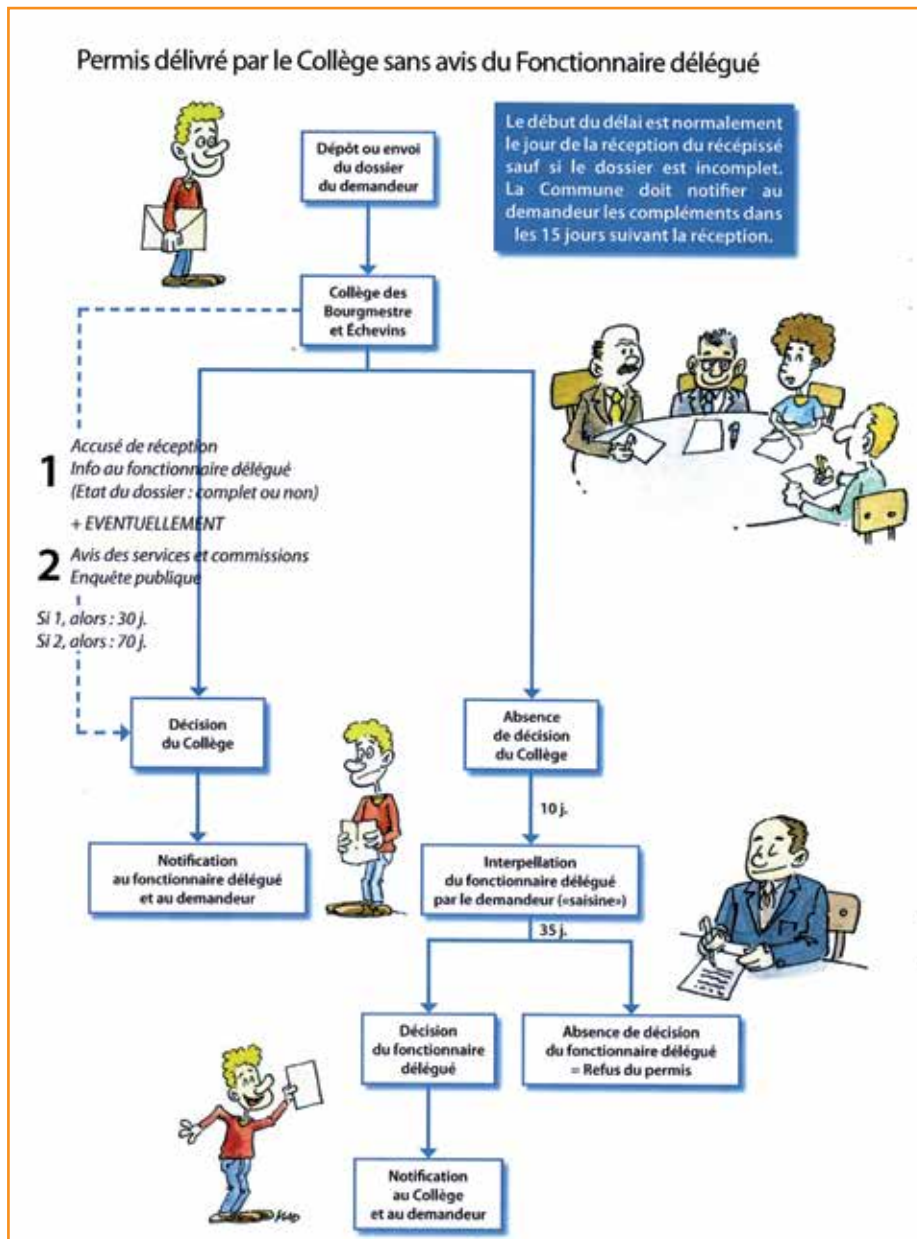
> **Richard Flandroy, Echevin de l'Enseignement**





J'INTRODUIS UN PERMIS D'URBANISME – 2^E ÉTAPE

AVEC LE CONCOURS DU CPCP – CENTRE PERMANENT POUR LA CITOYENNETÉ & LA PARTICIPATION - RUE DES DEUX ÉGLISES 45 - 1000 BRUXELLES



ATTENTION :

Vous avez obtenu votre permis d'urbanisme. Bravo !

Avant de commencer vos travaux et de donner le feu vert à votre entrepreneur, il vous reste, toutefois, **une démarche importante à effectuer : INTRODUIRE LA DEMANDE DE CONTRÔLE D'IMPLANTATION DU FUTUR BÂTIMENT**, conformément à l'art. 137 du CWATUPE et vous conformer à la procédure reprise dans le formulaire reçu avec votre permis.

Pour rappel, le service de l'urbanisme d'Iltre est à votre disposition au n° 067/79 43 44.

> **Daniel Vankerkove, Echevin de l'Urbanisme**



NOUS ALLONS AU VAN DAMME LE 6 SEPTEMBRE PROCHAIN

Le Mémorial Ivo Van Damme est le rendez-vous sportif incontournable en fédération Wallonie-Bruxelles ; les meilleurs athlètes mondiaux du moment vont mettre un point d'honneur à clôturer leur saison en beauté, dans une ambiance à nulle autre pareille.

Nos jeunes d'Iltre auront l'occasion d'apprécier les performances de ces athlètes du plus haut niveau afin d'y puiser une source de motivation nouvelle pour leurs propres ambitions sportives. Le Mémorial Van Damme allie exploits sportifs et ambiance festive : sport de haut niveau, musique, feu d'artifice,... qui ne manqueront pas de susciter des vocations et contribuer à notre volonté de promouvoir le sport.

Cette année encore, l'ADEPS offre la possibilité à **18 jeunes de l'entité, de 12 à 16 ans**, encadrés par 2 adultes de la commune, de participer à cette soirée inoubliable.

Les candidatures doivent nous parvenir :

- soit à Monsieur Vankerkove Daniel d.vankerkove@iltre.be
- ou Alain Anciaux a.anciaux@iltre.be, Administration communale rue Planchette, 2 à 1460 Iltre.

Le nombre de places étant limité, les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 10 août 2013.

Dès le nombre de places atteint, des informations pratiques seront communiquées aux heureux élus.

Ne restez pas dans les starting-blocks !

> **Daniel Vankerkove, votre Echevin des Sports**





À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS, LES CONDORS SE PRÉSENTENT



PARAPENTE A VIRGINAL, OU, COMMENT S'ENVOYER EN L'AIR...

Ké programme ti ! & comment vous expliquez tout cela en qq. lignes seulement ?

Bon, c'est pas mission impossible puisque je m'y suis bien mise à pratiquer le parapente moi aussi. Je m'lance, ou plutôt je m'élançe car il s'agit avant tout de bien **définir notre sport** :

Nous décollons à partir d'une butte, d'un terriil, d'une montagne ou de tout autre relief sans jamais "sauter" dans le vide. C'est donc très "softement" que je décolle en quelques mètres de course, après avoir gonflé ma voile de parapente. En l'air, assise dans ma sellette, j'essaye de profiter des ascendances qui vont me permettre de "tenir", de quelques dizaines de minutes à plusieurs heures selon les conditions aérologiques. Je peux ainsi visiter le coin ou me balader plus loin, passer d'une montagne, puis d'une vallée à une autre, suivre d'autres pilotes, se croiser, voir les paysages comme sur un dessin animé dont je serais le créateur, tant les gens, les vaches, les autos et les maisons sont mignons.

Sans ascendances, je descends lentement vers mon point d'atterrissage en perdant une centaine de mètre de hauteur par minute, et en décollant à 1000 M., je peux planer sur 8 kms. Avec des courants ascendants tels que du dynamique, des thermiques ou, encore plus fort, des thermo-dynamiques, je peux virevolter toute la journée parfois.

Ceci dit, le gentil rappel du moniteur qui me dit à la radio qu'il serait temps de revenir me poser, me tire du bien-être que je ressentais et me voilà déjà en finale, comme un avion, axé sur mon aire d'atterrissage. Je rejoins la terre ferme en douceur, à peine un demi-mètre à la seconde, le tout sur mes 2 petits bouts de pieds qui me font office de train d'atterrissage. Encore pourtant bien là-haut, je prends la peine de laisser ma place aux autres qui atterrissent et après avoir soigneusement plié ma voile en quelques minutes, je m'en vais rejoindre les autres du club, partager le fruit de mon expérience en vol autour d'une bonne boisson rafraîchissante.

Du club, et bien parlons-en tant qu'on y est et que le loup n'y est pas...

J'ai découvert les Condors fin des années 90 et directement je m'y suis sentie bien à l'aise, tout le monde s'entraînant comme au sein d'une grande famille. Ils "tournaient" déjà depuis le milieu des années 80. Ma maman n'a pas été très chaude quand elle a appris que j'apprenais en pente-école d'une hauteur de 20 M., puis, que déjà fin de semaine, je volerais sur nos terriils d'une hauteur de 100 M., et que la semaine suivante, j'allais faire mes premiers grands vols à Monaco avec le club, mais là, à 600 M de hauteur...

Il est vrai que l'apparente facilité de ce sport (on commence dès 12 ans et 40 kg) en font un des dangers et que donc il faut pratiquer de

nombreuses années au sein d'un club ou d'une école, même si dès le départ on vole déjà directement toute seule. Un biplace est, certes, toujours possible mais c'est pas la même chose. Je suis passée par là mais je courrais déjà toute seule sous mon parapente en pente-école comme à Fauquez et à Bornival, grâce à certains fermiers compatissants que nous remercions énormément.

Question encadrement, notre asbl, club et école de parapente et de paramoteur "les Condors" sont au top. Non pas que, récemment, j'ai rejoint l'équipe d'encadrement en temps qu'Aide-Monitrice brevetée mais plutôt depuis que mon gentil moniteur gère notre association, càd, 1986.

Il existe bien une fédération belge de vol libre à laquelle nous étions relié et agréé, mais depuis 2004, nous sommes passés au niveau Européen et sommes agréés par la Fédération Européenne des Loisirs Aériens qui nous permet plus de riches enseignements en rencontrant pleins de groupes d'horizons les plus divers et qui nous permet d'avoir plein de points de chutes à l'étranger.

J'ai également pris les rennes du secrétariat, ici, depuis Virginal, où nous sommes tous bénévoles et cela a eu un impact très positif sur notre association puisque nous sommes depuis plusieurs années maintenant soutenu dans notre effort par l'ADEPS et la COMMUNAUTE BRUXELLES-WALLONIE, grâce, entre autres à qq. uns de nos élus communaux dont mon voisin Thierry...

Le virus, s'est répandu très rapidement et l'on compte à présent, mon fils Steve comme pratiquant, mais aussi Jean-Louis de Haut-Ittre, Cédric tout un temps, Etienne et depuis peu Alain, sans compter la centaine d'adhérents, hors entité, à notre club dont le local club est à Hornu, à 2 coups d'L de son fameux terriil...

Mais, nous allons aussi voler à Anderlues, Strépy, Boom près d'Anvers et qq. fois par an au treuil à Arras avec nos cop's de la FELA Europe.

Nous effectuons :

- des entraînements tous les jours de météo adéquate, semaine ainsi que we, de 9 à 16 H la semaine et le samedi, de 10 à 17 H le dimanche et les jours fériés (parfois en cours du soir en ces moments),
- un stage de 1° grands vols tous les mois en France, un stage de perfectionnement tous les 2 à 3 mois
- et des sorties clubs avec les plus autonomes partout dans le monde (France, Espagne, Italie, Grèce, Turquie, Maroc, La Réunion, le Chili et la Californie, le Vietnam) 3 à 4 fois par an.

On peut apprendre en effectuant :

- De 1 à 3 journées de découverte pour éprouver les 1° sensations sur pente-école (129 €)
- Un stage d'une semaine en Belgique avec pentes-écoles, vols intermédiaires sur terriils et théorie (495 €)
- 1 ou 2 stages de 1° grands vols en France jusqu'à la semi-autonomie (450 €/st.)

On peut évoluer en effectuant :

- 1 ou 2 stages de perfectionnement avec des programmes bien spécifiques tels que les stages de maîtrise de voiles, de vols thermiques etc... jusqu'à son brevet de pilote.
- Après quoi, et entretemps, on vole sur nos terriils et sites belges, on s'entraîne sur les pentes-écoles
- et soit l'on continue en volant seul ou avec le groupe, soit on entame une formation d'accompagnateurs club ou d'aide-monitrice comme j'ai fait, voire de monitrice par la suite ainsi que de biplaceur.

On peut aussi choisir une formule de forfait de l'ordre de :

- Qq. 1190 € de 0 jusqu'au 25° grands vols (= semi-autonomie, càd de 2 à 3 ans pdt. lesquels on s'entraîne autant de fois qu'on le veut)
- Ou de 1690 € de 0 à 50 grands vols (= forfait pilote càd de 3 à 4 ans pdt. lesquels on s'entraîne autant de fois qu'on le veut)

Ah oui, encore une chose importante avant de retourner m'envoyer en l'air : Si vous avez pas trop de sous, ne vous dites pas : c'est bien mais ça n'est pas pour moi. Le club a besoin de bras pour l'aider dans sa mission qui est la vulgarisation des sports aériens, et il y a toujours bien un terrain de décollage ou d'atterrissage à tondre, une tondeuse à réparer, un minibus à laver, une passerelle à mettre au-dessus d'une clôture afin d'accéder aux sites pour ne pas abîmer les clôtures des fermiers, un panneau d'info site à placer, une manche à air à coudre, un bbq à organiser, un local club à ranger etc...

Et en remerciement, vous pourriez apprendre ainsi à nos côtés sans y perdre de plumes (le comble pour un volatile comme le Condors)

Le Directeur Technique d'Ecole, à savoir Mich'L ira jusqu'à ses 30 ans de carrière, après nous serons là pour reprendre le flambeau d'une si belle aventure.

D'ailleurs, je me sens pousser des L et je retourne bien vite dans ce que j'appelle mon paradis sur terre...

Allez, tchao, à plus, le temps de déplier ma voile et je me réenvole.

Néanmoins, si vous désirez un jour me suivre, je me tiens à votre entière disposition **pour tous renseignements**

- au 135 rue Bruyère à Virginal
- ou chez Mich'L au 0477/390.905
- lescondors@swing.be

> Fabienne Bruynbroeck, AM EFAL

- www.lescondors.be
- www.efal.eu
- www.efal.be



VOTRE DÉCLARATION FISCALE

L'administration communale a le regret de vous signaler que cette année le bureau des contributions de Braine l'Alleud ne sera pas présent à Ittre pour aider ceux qui le désirent, à remplir leur déclaration fiscale.

C'est le remplissage d'une version papier qui poserait problème. L'efficacité du travail est diminuée par des contraintes de temps et d'accès aux renseignements, problèmes qui n'existent pas via Tax-on-web, le système de remplissage électronique des déclarations fiscales.

La commune a été prévenue trop tard de cette décision de ne plus aider au remplissage des versions papier et n'a donc pas

eu le temps d'organiser les locaux pour qu'ils puissent répondre aux exigences d'un remplissage via Tax-on-web.

Sachez que nous mettrons tout en oeuvre pour que l'année prochaine ce service puisse à nouveau être proposé aux habitants de notre commune.

Vous trouverez cependant sur votre déclaration fiscale des renseignements sur des permanences organisées dans la région.

N'hésitez pas à vous y rendre en cas de besoin.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances**



RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE VÉLO ÉLECTRIQUE



Le CPAS de Ittre est propriétaire de 3 vélos électriques, il se propose à mettre à disposition des usagers ittrois. Ces vélos sont rechargeables électriquement.

ARTICLE 1

Description des vélos

Vélos à 6 vitesses, électriques, de couleur noire et de marque MAXUS

Equipement des vélos

- 1 cadenas à clé
- 1 garde-boue à l'avant
- 1 sonnette
- 1 pompe
- 1 boîte à outillage de base (clé, tournevis)
- 1 batterie et 1 chargeur
- 1 lampe avant et 1 arrière (fixe ou clignotante)

ARTICLE 2 : MODE D'EMPLOI

Chargement de la batterie

- Vérifiez que le chargeur est coupé avant de le connecter au vélo.
- Après avoir connecté le chargeur au vélo et avoir allumé le chargeur, les LED vont progressivement s'allumer d'orange à vert (pleine charge). Il faut couper le chargeur dès que la batterie est chargée.
- Vérifiez que le voltage est bien AC 220V/240 V et non du 110 V.
- Ne laissez pas tomber le chargeur, cela pourrait l'endommager définitivement.
- Ne couvrez pas le chargeur, il a besoin d'être ventilé pour éviter une surchauffe.
- Chargez la batterie après chaque utilisation.
- Ne jamais laisser la batterie chargée sans fonctionnement pendant une longue durée.
- Ne jamais ouvrir le chargeur.

La batterie est complètement chargée quand les 3 lumières LED sont vertes.

Il y a 3 modes d'éclairage des lampes avant : éclairage constant, clignotement lent ou rapide.

Fonctionnement

Le vélo fonctionne sur batterie au lithium.

Afin de rouler avec le moteur (assistance électrique) vous êtes obligés de pédaler ! Si vous arrêtez de pédaler le moteur s'arrête, ceci par mesure de sécurité et aussi par conformité selon la loi européenne sur les vélos électriques.

Le moteur peut vous assister jusqu'à une vitesse de 26 km/heure. Si vous arrêtez de pédaler ou si vous freinez, celui-ci s'arrêtera.

Ce vélo peut être utilisé comme vélo sans assistance. Pour ce faire, coupez la batterie en positionnant la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Dépannage simple

Problèmes :

- Si la vitesse est réduite : Charge de la batterie, pression des pneus, crevaison ou charge trop lourde
- Le moteur ne fonctionne pas ou le voyant d'allumage ne s'allume pas : Vérifiez tous les branchements électriques et assurez-vous que chaque câble est relié.
- Le voyant d'allumage est allumé mais le moteur ne fonctionne pas : Vérifiez tous les branchements électriques et assurez-vous que chaque câble est relié et en particulier les câbles provenant du levier de frein.

ARTICLE 3

Précautions d'usage

- Lubrifiez les engrenages, la chaîne et les pignons avec un lubrifiant à base de téflon.
- La pression correcte des pneus est de 65 PSI.
- Utilisez uniquement la batterie pour le vélo. N'introduisez aucuns autres adaptateurs ou chargeurs dans la batterie.
- Nettoyez les plastiques avec un tissu légèrement humide.
- Nettoyez le vélo avec un tissu sec ou un savon neutre.
- Ne laissez pas le vélo sans surveillance et sans être cadenassé.
- Ne laissez pas le vélo sur la voie publique et rentrez-le dès que possible dans un endroit fermé.

ARTICLE 4 : ETAT DES LIEUX CONTRADICTOIRE DE LA MISE EN LOCATION

Avant de prendre possession du vélo, assurez-vous de son parfait état et de son complet équipement. Un document attestant votre prise de possession du vélo en parfait état de fonctionnement vous sera soumis à signature.

Le vélo doit revenir : avec une pression des pneus correcte, en état propre, avec la batterie chargée, les freins et la sonnette en état de fonctionnement, les chaînes, pignons et engrenages lubrifiés, avec le matériel accompagnant le vélo complet et en parfait état. Cette vérification sur base de l'état des lieux contradictoire de départ.

ARTICLE 5

Si un problème perdure, après avoir appliqué correctement les recommandations des articles 2 et 3, ramenez le vélo le plus rapidement possible au CPAS.

ARTICLE 6

Vous devez respecter le code de la route. Toute infraction au code de la route sera de votre propre responsabilité et le CPAS se réserve le droit d'entamer les poursuites judiciaires utiles si ce non-respect entraîne un préjudice au CPAS de Ittre.

ARTICLE 7 : CAUTION

Une caution d'un montant de cent euros (100 €) vous est demandée quel que soit le temps d'utilisation du vélo. Elle vous sera restituée dès que le vélo sera rentré et vérifié par nos services.

Le vélo doit être restitué au jour et à l'heure prévus. Si ceci n'est pas respecté du fait du CPAS, le locataire n'en sera pas tenu responsable, il ne sera pas tenu compte du délai supplémentaire dans le prix de la location.

La Caution doit être remise au CPAS, au jour et au moment de la prise de possession du vélo.

Perte, vol et autres dégâts

Dans le cas de non restitution du vélo appartenant au CPAS de Ittre, celui-ci conservera l'intégralité de la caution déposée et réclamera 400 € supplémentaire.

En cas de non-paiement dans les 15 jours suivants le retour prévu, le CPAS se réserve le droit d'intenter une action en justice contre le redevable.

Dans le cas de dégâts constatés lors de la remise du vélo, le CPAS gardera également le cautionnement, sous réserve de l'importance des dégâts ou de la remise incomplète de l'équipement.

ARTICLE 8 : LOCATION DU VÉLO

- Location par jour : 2,00 €
- Location par semaine : 13,00 €
- Location pour le personnel communal dans le cadre de son activité professionnelle : gratuit. Les demandes doivent parvenir par le chef de service et/ou le responsable d'administration.

ARTICLE 9 : RÉCEPTION DES DEMANDES

Les demandes de location doivent nous parvenir une semaine à l'avance, afin que nous puissions nous organiser. Le CPAS de Ittre ne peut être tenu responsable de la non-disponibilité des vélos.

Il suffit de téléphoner au CPAS de Ittre : 067/67.71.67 de mentionner que l'appel concerne la location de vélos.

Vous serez alors en contact avec le responsable : qui prendra note de vos noms et adresse, votre numéro de téléphone, des dates de location et conviendra avec vous des heures de mise à disposition du vélo réservé au CPAS.

ARTICLE 10 : CONFIRMATION DE LOCATION

Dès que la location est confirmée, le versement des sommes dues doit parvenir dans les deux jours sur le compte bancaire suivant : 091-0008884-86 avec la mention des jours de location et le mois concerné.

ARTICLE 11

Lors de la prise de location du vélo, le locataire se présentera au CPAS avec sa carte d'identité.

> **Françoise Peeterbroeck,**
Présidente du C.P.A.S.



PARTICIPATION DES AÎNÉS

En date du 28 mai, le Conseil communal a installé les différents Conseils consultatifs. Certains doivent encore être complétés (voir article de M. Vankerkove page ...).

Le Conseil consultatif des Aînés est, lui, au complet avec 14 membres. Vous retrouverez régulièrement dans ce bulletin communal les projets que ce conseil portera tout au long de la législature.

Vous pouvez me faire parvenir vos réflexions et propositions que je transmettrai au Conseil consultatif

- par téléphone : 0478/24 75 30
- par courriel : richardflandroy@hotmail.com
- ou par écrit à l'Administration communale, rue de la Planchette 2 à Ittre.

> **Richard Flandroy,**
Echevin des Aînés



EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

L'ÉOLIEN MÉRITE TOUTE NOTRE ATTENTION !



Lors du conseil communal de 30 avril, suite à l'interpellation de notre conseiller communal Luc Schoukens, le Collège communal a précisé qu'il avait émis un avis négatif à propos du nouveau cadre éolien. Ecolo Ittre souhaite réinsister sur une série d'arguments énumérés par notre conseiller.

- Cette procédure de concertation avec les communes, était une étape relativement inédite, permettant d'expliquer en quoi consiste ce cadre et comment il a été confectionné.
- Elle permettrait d'améliorer grandement le cadre actuel. Notamment, de répartir de manière équilibrée l'installation d'éoliennes.
- Il s'agit d'un investissement ayant pour but, le renforcement des énergies renouvelables, en optant pour un choix de société qui permet de répondre au réchauffement climatique et de développer de l'économie verte.
- Le nouveau cadre, intègre le souci de veiller à une intégration optimale des éoliennes, notamment en veillant au respect du paysage.
- Les communes et citoyens auraient l'occasion de prendre des parts dans les investissements (24.9% max chacun) et de ce fait, dégager un retour financier très intéressant pour ceux ci.

Rappelons également que le Collège communal précédent avait mené en 2009 une enquête approfondie, pluraliste, participative, citoyenne et scientifique qui avait abouti au constat que si l'on néglige, les personnes sans opinion, les habitants sondés sont majoritairement favorables à la création d'un parc éolien à Haut-Ittre. (64% sur l'ensemble de l'entité et 53% pour les habitants d'Haut-Ittre)

ECOLO Ittre estime qu'il faut tenir compte de l'avis des habitants, lors des prochaines étapes de la démarche prévue par la région Wallonne. Nous invitons les concitoyens de l'entité Ittroise à s'informer au maximum, en vue de l'enquête publique future.

Ecolo Ittre, mettra tout en oeuvre, à cet effet.

Voir, dès à présent, notre site <http://www.ittre.ecolo.be>

> **Le secrétariat : Céline Debaty, Claire Goethals et France Defrenne, Marc Hordies (ancien échevin)**



EXPRESSION POLITIQUE : PA

PA A DES PROPOSITIONS SPORTIVES !



Après 6 mois, l'échevin des sports, D. Vankerkove, annonce enfin au mois de juin le dépôt de son projet de politique sportive, important en termes de santé, d'intégration sociale, d'attrait sportif mais aussi d'impact budgétaire.

PA demande :

1. Entendre au préalable de toutes décisions, les responsables des clubs sportifs, ainsi que le Conseil consultatif des sports.
2. Un inventaire exhaustif des infrastructures sportives existantes à Ittre et dans les cinq communes limitrophes afin d'en dégager les complémentarités et identifier les lacunes à combler.
3. Une attention particulière par rapport aux investissements liés aux autres priorités communales, aux frais de fonctionnement de ces espaces sportifs, à la budgétisation de l'intervention des services communaux, à l'équilibre entre les sources de financement. Le collège annonce 3,5 millions d'euros, soit 1/3 du budget ordinaire !
4. PA préconise une politique sportive qui vise à des espaces sportifs spécialisés et complémentaires d'un village à l'autre dans le but d'offrir à nos concitoyens un ensemble de structures performantes dans un rayon d'action proche.

PA propose :

- La construction à Virginal d'un hall de sports apte à accueillir la Palette du Ry Ternel, les cours de gymnastique, un ensemble de sports de salle, voire à terme des pistes de pétanque..
- Planter au Quartier du tram l'espace sportif AGORA permettant un travail social de rue auprès des jeunes.
- Regrouper sur les terrains à Ittre les clubs de foot (JSI, ASF et Vétérans) ainsi que le club de hockey en développement. Cela implique l'éclairage d'un 3ème terrain, un terrain synthétique mixte foot/hockey, l'amélioration des vestiaires ainsi qu'une gestion équilibrée de la buvette entre les clubs précités.
- Sur base du succès de « je cours pour ma forme », prévoir, autour des espaces sportifs des sentiers sécurisés destinés au jogging ou au parcours «vitae»
- Envisager la liaison de la piste cyclable Haut-Ittre à Virginal avec celle de Clabecq/Braine le Château en cours de finalisation.
- Poursuivre l'implantation d'une piscine intercommunale «Sportissimo» de qualité à Rebecq tout en maîtrisant effectivement son coût budgétaire.

> **Pour P.A., Claude Debrulle, Marie-Claire Godeau Bougard**



METTRE DU VENT DANS LES VOILES DE NOS CLUBS SPORTIFS...

Toutes ces « propositions » sont déjà très loin en cours de dossiers finaux ou de réalisations pratiques. Elles portent la touche de la nouvelle majorité. Ces projets font partie d'un travail dynamique de la majorité IC-Ittre+ avec l'aide précieuse de l'Administration. Ils ne sont pas les seuls, d'autres clubs, d'autres disciplines sportives seront aidées par les soins de la Commune et d'Ittre.

Nous voulons vraiment aider au développement des activités sportives pour tous nos habitants.

Une première présentation de nos premiers travaux sera faite lors du conseil communal programmé début juillet.

Sans entrer dans une polémique stérile, nous avons fait le choix de présenter des dossiers complets et bien ficelés, évitant l'improvisation purement médiatique.

« Chaque chose, au bon moment... »

Nous sommes au service de notre population.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



NOUVEAU CADRE ÉOLIEN DE LA RÉGION WALLONNE :

LE COLLÈGE COMMUNAL N'Y EST PAS FAVORABLE.

1. Les cartes présentées par la Région wallonne sont approximatives et lacunaires. Elles n'intègrent pas les éléments marquants du territoire. Leur échelle est beaucoup trop petite. Leur lecture est dès lors imprécise et ne permet pas une vision claire des implantations suggérées.

2. Les 2 zones d'implantation d'éoliennes à Ittre proposées par ces cartes sont :

- La plaine de la Ferme du Pou, entre la rue du Croiseau et le hameau de Baudemont ;
- La plaine de la Ferme du Pré à Haut-Ittre, entre le Vieux Chemin de Nivelles et l'autoroute Bruxelles-Mons.

Nous considérons que l'implantation d'éoliennes dans ces 2 espaces de grande qualité paysagère briserait leur harmonie et ne pourrait être envisagée qu'avec une forte adhésion des habitants des villages concernés.

3. Il est évident que les énergies renouvelables doivent être étudiées et promues dans le cadre des objectifs européens de réduction des émissions de CO2. Nous regrettons toutefois qu'aucune source indépendante ne mentionne le bilan précis de l'économie en CO2 induite par la production d'électricité des parcs éoliens.

4. Nous nous interrogeons sur l'indépendance des études d'incidences commandées par les promoteurs de projets éoliens. Plus de 60% des études d'incidence en Région wallonne sont réalisées par la société CSD Ingénieurs Conseils, devenue la référence en la matière.

5. Notre priorité est de préserver la beauté de nos paysages et de garantir notre autonomie communale dans le processus de décision et d'exploitation d'un parc éolien.

L'enquête publique de 45 jours débutera prochainement. Ce sera l'occasion pour vous de faire connaître votre opinion. N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour tout renseignement qui vous semblerait utile dans le cadre de cette enquête.

> **Par le collège, Ferdinand Jolly**



NAISSANCES

GÉRARD CHLOÉ : née le 6/05/2013 à Braine-l'Alleud

OLANDESE ARSÈNE : né le 16/05/2013 à Braine-l'Alleud

VASAPOLLI LÉLIO : né le 25/05/2013 à Hal

DE TIÈGE ACHILLE : né le 25/05/2013 à Anderlecht



MARIAGES

CARNIER ERIC ET CUYVERS ANGÉLIQUE : le 4/05/2013

BRANDERS THOMAS ET LEJOLY DOROTHÉE : le 11/05/2013

VAN BALEN JACQUES ET HAESELEER ISABELLE : le 18/05/2013

RIGHI DANIELE ET JAUNIAUX INÈS : le 25/05/2013



DÉCÈS

VAN HOLDERBEKE NADINE : décédée le 13/03/2013 à Ittre

BRANCART LUCIEN : décédé le 18/03/2013 à Ittre

DEPRET LUCIENNE : décédée le 24/03/2013 à Ittre

LUWAERT SERGE : décédé le 30/04/2013 à Ittre

HINNEKENS ROLAND : décédé le 9/05/2013 à Tubize

VAN DEN BOSSCHE-DE RASQUIN MICHEL : décédé le 23/05/2013 à Ittre

PARADIS MARCELLE : décédée le 02/06/2013 à Ittre

Prochain Conseil communal :

25 JUIN 2013

GRAND PLACE, 2, ITTRE



Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information - 0470/ 223 301

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière